

TERRITOIRE Henri Prévost succède à Pierre N'Gahane en tant que Préfet de la Marne.

La FDSEA, JA et la chambre d'agriculture l'ont invité sur une exploitation agricole.

Rencontre avec le nouveau préfet

« **S**i je fais ce métier, c'est parce que j'aime être sur le terrain et travailler avec des gens passionnés ». Arrivé dans la Marne il y a à peine 15 jours, l'ancien Préfet de l'Yonne a déjà une expérience des questions agricoles, et a accepté l'invitation de la profession agricole sur l'exploitation de Bastien et Thierry Lombard, à Saint-Memmie. Plus de 3h d'échanges avec les élus FDSEA, JA, Chambre d'agriculture, ainsi que le maire et les agriculteurs de Saint-Memmie, également conviés, ont permis d'aborder de nombreux sujets et de présenter les différentes filières agricoles marnaises à M. Prévost. Le réseau des producteurs locaux « *Bienvenue à la Ferme* » a également été mis en avant lors du buffet, mettant à l'honneur une belle diversité des produits du terroir.

Parmi les sujets évoqués par les différents représentants :

- Nécessité de renforcer la filière des biocarburants, dans le cadre de l'amélioration de notre souveraineté énergétique ;
- Nécessité de sécuriser et développer l'irrigation pour faire face au changement climatique ;
- Demande de révision de la courbe de remplissage du lac du Der (prévue pour 2023) pour éviter au maximum les surinondations, et de pérennisation du fonds d'indemnisation des surinondations parfois nécessaires pour la protection de Paris ;
- Filières betteraves et néonicotinoïdes : les contraintes liées aux successions culturales ne sont toujours pas levées ;
- Filière féculé : inquiétude sur l'avenir de la féculerie et l'attrait de la filière pour les producteurs ;



M. le Préfet, entouré par Bastien Lombard, président JA, Hervé Lapie, président FDSEA et Hervé Sanchez, président de la Chambre d'agriculture.

- Application de la loi EGAlim, impact de la grippe aviaire ;
- Alerte sur la nouvelle directive européenne sur les émissions industrielles, très contraignante pour les éleveurs (voir précédente *Marne agricole*, page 3) ;
- Nécessité d'avoir une vraie loi foncière, et révision prévue du protocole voirie, pour faciliter la circulation des engins agricoles ;
- Problème grandissant des dégâts de la faune sauvage ;
- Difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, et nécessité de pérenniser la dérogation sur le temps de travail à la moisson ;
- Vols, dégradations, intrusions, dépôts sauvages : les incivilités sont toujours d'actualité ;
- Installation de jeunes agriculteurs, attractivité du métier et demande d'une meilleure gestion des déchèances de DJA ;
- Sans oublier la réforme de la PAC et la problématique « *jachère* » ou encore l'impact de la crise ukrainienne.

Hervé Lapie complète le panorama en rappelant l'état d'esprit de la profession agricole marnaise : elle va de l'avant et cherche

constamment des solutions et des adaptations. « *Nous voulons mettre les agriculteurs en mode projet* », résume-t-il. Il rappelle l'implication de la profession dans des projets collectifs et de territoire, qui permettent de construire ensemble, pour l'avenir de la profession. Par exemple par la création de Terlab (anciennement Ferme 112, impulsée par la FDSEA) ou encore l'association Symbiose - Pour des paysages de biodiversité (3000 agriculteurs engagés dans « *Apiluz* » pour 1700 km de bandes de luzerne non fauchées, dispositif « *Plantons des haies* »...). FDSEA et JA sont également moteurs dans la promotion des métiers agricoles et de l'agriculture en général, auprès des scolaires, des lycéens et du grand public.

FDSEA, JA et la chambre d'agriculture continueront à maintenir des échanges réguliers avec M. le Préfet, sur tous les enjeux et problématiques agricoles qui le nécessiteront.

Catherine Pierlot
FDSEA 51

Plan de sauvegarde de la filière porcine, second volet

Le 1^{er} février 2022, le Ministre de l'agriculture a annoncé un plan de sauvegarde de la filière porcine d'un montant de 270 millions d'euros.

L'attribution de cette enveloppe a fait suite à un travail syndical de la FNSEA et de la FDP qui ont remonté avec insistance une situation économique où les élevages étaient impactés par une baisse du prix de vente de leur production et une hausse de leur coût de production qui provoquent un effet ciseaux important.

Un volet de ce plan a été ouvert dans le mois qui a suivi les annonces gouvernementales. Le second volet s'est ouvert le 25 avril 2022. Une enveloppe maximale de 175 millions d'euros est financée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour ce dispositif. Les exploitants peuvent être aidés d'un montant compris entre 500 € et 290 000 €. Les demandes sont à faire sur le site :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise>.

Plus d'informations seront disponibles dans l'actum@rne de cette semaine.

Ludovic Barthelet, animateur syndical

Déclaration PAC 2022

Pour rappel, la déclaration PAC au titre de l'année 2022 est à réaliser **avant le lundi 16 mai 2022 inclus**. Comme les années précédentes, la demande d'aide est à faire obligatoirement sur le site Télépac : www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Besoin d'aide pour réaliser votre déclaration PAC 2022 ? Le service syndical se tient à votre disposition pour vous épauler dans vos démarches au 03 26 04 74 85 / syndical@fdsea51.fr (outils, fiches pratiques, aide technique sur le RPG, verdissement, aides couplées...) de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.

Si vous souhaitez être accompagné pour effectuer votre déclaration Pac 2022, FDSEA Conseil vous propose un rendez-vous individuel (prestation payante) au 03 26 04 75 10.

N'attendez plus pour réaliser votre déclaration !



ÉDITO

HERVÉ LAPIE
PRÉSIDENT DE LA FDSEA 51

Apiluz, 2^e année de déploiement

Ça commence à se voir dans nos campagnes... Symbiose déploie pour la 2^e année consécutive le projet d'envergure « *Apiluz* » et ce sur 8 départements.

Plus de 10 partenaires, financeurs, industriels, distributeurs, fondations, accompagnent les agriculteurs et apiculteurs dans ce projet. Véritable démonstration d'une réussite collective conciliant réponses aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Ce sont plus de 1 700 km de bandes de luzerne non fauchées qui vont permettre de constituer une niche écologique pour de nombreuses espèces de pollinisateurs.

Ce mois-ci, sur près de 750 communes, plus de 500 panneaux sont en train d'être installés par les chefs de plaines des usines de déshydratation de luzerne, accompagnés par les élus du réseau de la FDSEA, afin d'indiquer les lieux réservés aux bandes de luzerne non fauchées. Ces surfaces vont permettre aux abeilles et autres pollinisateurs de venir butiner ou de se nourrir sur ces espaces. Les panneaux sont visibles dans les champs, mais aussi en bordure de route, afin de montrer l'étendue d'Apiluz et d'attirer l'attention du grand public sur l'engagement des exploitants envers la biodiversité.

Cette démarche de territoire s'inscrit dans une volonté de collaborer intelligemment entre agriculteurs et apiculteurs, de concilier nos intérêts communs tout en prenant en compte nos spécificités. Développer la biodiversité, favoriser un miel issu de nos régions, apporter de la reconnaissance aux agriculteurs, tels sont les axes forts du projet. Plus de 3 000 agriculteurs sont solidaires de cette initiative.

Grâce à l'implication de financeurs publics et privés, ce projet pourra se renouveler jusqu'en 2023. L'enjeu, pour pérenniser cette démarche de préservation de la biodiversité, est d'identifier le modèle économique le plus pertinent. Entre financement public de l'Europe et intégration de cette démarche sur le marché, il faudra trancher.



« Fermes Ouvertes » et « Tous dans nos campagnes », les bénévoles sont les bienvenus !

Rappel des dates : « *Fermes Ouvertes* » du **16 au 20 mai** et « *Tous dans nos campagnes* » **dimanche 22 mai**.

Sur les deux événements ce ne sont pas moins de 10 agriculteurs qui ouvrent les portes de leur ferme.

Les besoins pour « Fermes Ouvertes » :

Différents pôles seront à animer avec explications aux enfants : végétal, machinisme, animal (les pôles varient selon les exploitations) - Horaires et jours : de 9h à 16h en grande majorité tous les jours sauf le mercredi.

Les besoins pour « Tous dans nos campagnes » :

Différents pôles seront à animer avec explications pour petits et grands : végétal, machinisme, animal (les pôles varient selon les exploitations) - Horaires : de 9h à 19h et en amont de la journée si besoin. Vous êtes disponible et souhaitez faire passer des messages sur notre agriculture ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de Béatrice Vasset pour vous inscrire à bvasset@fdsea51.fr ou 06 71 71 32 80.